
La prochaine réunion du conseil communautaire aura lieu le :

Lundi 27 février 2023 à 19h
Salle polyvalente – **CHARNY ORÉE DE PUISAYE**

Ordre du jour :

1) Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022

2) Décisions du président dans le cadre de sa délégation de pouvoirs

3) Rapport sur l'égalité femmes/hommes 2023

4) Finances

- Débat d'orientations budgétaires 2023
- INFORMATION : Attributions de compensation provisoires 2023
- Reversements conventionnels aux communes membres 2023

5) Développement économique

- Aide à l'immobilier économique pour le projet de construction d'une clinique vétérinaire à Saint Sauveur en Puisaye
- Convention d'autorisation en matière d'immobilier d'entreprise entre le Conseil régional de Bourgogne Franche Comte et la Communauté de communes de Puisaye-Forterre
- Vente à la société RD Bois du bâtiment à Toucy
- Aides exceptionnelles à l'association Respire de Saint Amand en Puisaye

6) Tourisme

- Attribution du marché de travaux pour l'Eurovélo3

7) Petite Enfance

- Signature des Conventions de prestation de service 2021-2025 avec la MSA Bourgogne pour le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Avance sur solde de subvention 2023 à l'Association Pinocchio de Parly

8) Environnement

- Signature de la nouvelle convention cadre fixant les modalités d'animation du document d'objectifs du site Natura 2000 de Puisaye-Forterre
- Positionnement de principe sur le projet de création d'un plan de « Paysage des étangs de Puisaye »

9) Patrimoine et travaux

- Aménagement du siège communautaire –avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre
- Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau site d'hébergement du CNIFOP à Saint-Amand en Puisaye
- Attribution du marché de travaux du CNIFOP
- Avenant à la convention de mandat avec Nièvre Aménagement pour la construction du nouveau site d'hébergement du CNIFOP à Saint-Amand en Puisaye

10) Culture / Ecole de Musique, de Danse et de Théâtre de Puisaye-Forterre

- Modification du règlement intérieur de l'EMDTPF, année scolaire 2022/2023
- Convention pour la mise à disposition d'établissements scolaires d'intervenants extérieurs en milieu scolaires rémunérés par une collectivité locale

11) Urbanisme

- Exercice du droit de priorité sur les parcelles H n°48, B n°118 et B n°119 à Moutiers en Puisaye

12) Ressources Humaines

- Contrat d'Assurance des Risques Statutaires
- Ouvertures de postes

13) Point sur les dossiers en cours

14) Questions diverses

Le Président,
Jean-Philippe Saulnier-Arrighi

